



Trente ans de démographie des territoires

Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines

Entre 1982 et 2011, la France a gagné 9,4 millions d'habitants, dont 20 % dans l'aire urbaine de Paris et 30 % dans les 13 plus grandes aires urbaines de province. L'influence de ces dernières ne cesse de s'étendre. Dans de nombreuses agglomérations, la ville-centre perd des habitants au profit des communes avoisinantes. Dans l'ensemble, les communes rurales ne perdent plus d'habitants depuis les années 1970. Elles en gagnent même lorsqu'elles sont proches de grandes agglomérations.

François Clanché, Département de la démographie, Insee

Entre 1982 et 2011, la France a gagné 9,4 millions d'habitants, soit une croissance de 0,5 % par an. Pendant cette période, 25 des 26 régions, 87 des 100 départements et 26 825 des 36 664 communes ont gagné de la population. Cette croissance s'est essentiellement faite dans les grandes villes et leurs aires d'influence, dessinées par les déplacements domicile-travail de la population (*figure 1*).

Paris : une influence à 100 km à la ronde

L'agglomération parisienne (*définitions*) comprend 412 communes, et abrite 10,5 millions d'habitants en 2011. Sa population a crû au cours des trente dernières années au même rythme que la moyenne nationale, accueillant près de 48 000 habitants en moyenne chaque année. Elle attire notamment des jeunes adultes, parce qu'elle offre de nombreuses formations et beaucoup d'emplois de début de carrière.

L'influence du bassin parisien s'étend sur un rayon de 100 km autour de la capitale, au-delà même de la région Île-de-France. Ainsi, autour de l'agglomération parisienne, les 1 386 communes qui forment sa couronne périurbaine (*définitions*)

dépendent en large partie de l'économie francilienne et de sa dynamique d'emploi. Sur trente ans, la croissance de leur population est deux fois plus élevée que pour l'ensemble du pays (+ 1,2 % par an en moyenne contre + 0,5 %).

Au total, l'aire urbaine parisienne (*définitions*), s'étend sur 1 798 communes et concentre au total 12,3 millions d'habitants, soit 19 % de la population du pays (*figure 2*). Elle contribue pour 20 % à la hausse de la population, gagnant 66 000 nouveaux habitants en moyenne par an. Trois départements de la grande couronne portent près de la moitié de cette croissance : Seine-et-Marne à l'Est (+15 500 habitants par an), Essonne au Sud et Val-d'Oise au Nord (+ 8 000 habitants chacun par an). Au-delà des limites administratives de la région Île-de-France, certaines communes du sud de l'Oise, de l'est de l'Eure et de l'Eure-et-Loir et du nord du Loiret participent à cette croissance.

Croissance et rayonnement des 13 plus grandes aires de province

Les 13 plus grandes aires urbaines de province abritent 20 % de la population

et expliquent 30 % de sa hausse sur trente ans. Leur point commun est une croissance en périphérie ainsi que dans le centre de l'agglomération.

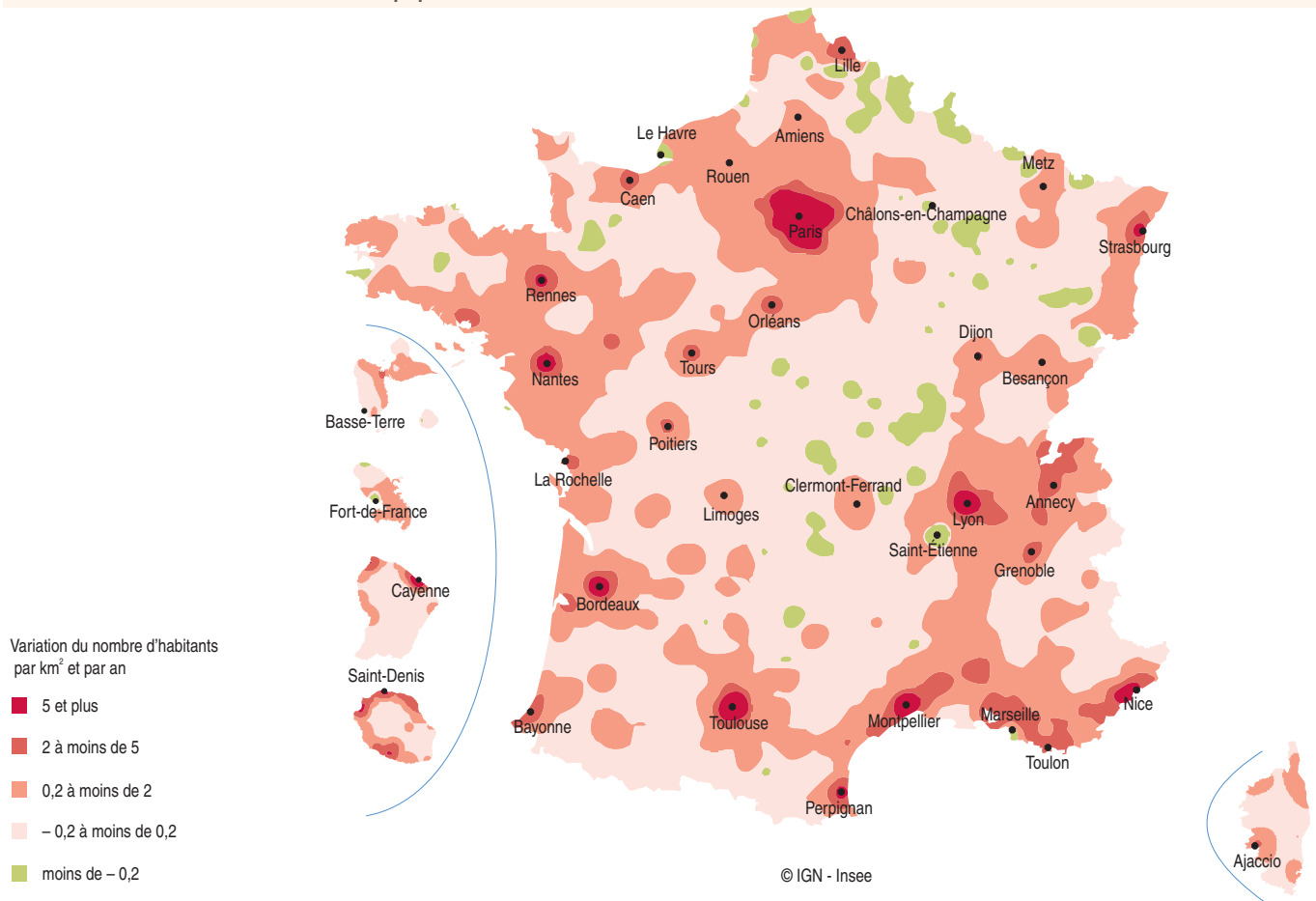
Les cinq aires urbaines les plus dynamiques sont situées à l'ouest ou au sud-ouest du pays : Toulouse, Nantes, Rennes, Montpellier et Bordeaux. La croissance a également été forte dans le quart Sud-Est à Toulon, Nice, Lyon et Grenoble, ainsi qu'à Strasbourg. Marseille-Aix, troisième aire urbaine du pays, est dans le rythme national et gagne près de 8 000 habitants chaque année. En revanche, Rouen et Lille ont une démographie moins dynamique que la moyenne nationale.

Dans toutes ces grandes aires, les communes de la couronne périurbaine sont toujours plus dynamiques que l'agglomération elle-même. Les couronnes sont souvent très étendues : 30 km autour de Nantes, Rennes ou Montpellier, 50 km autour de Bordeaux, Toulouse ou Lyon.

Les fortunes diverses des autres grandes villes

En dehors de l'aire parisienne et de ces 13 grandes aires de province, seules

1 Variation annuelle de la densité de la population entre 1982 et 2011



Source : Insee, recensements de la population.

quelques aires urbaines ont eu une croissance significative : certaines, aux franges ouest et sud du bassin parisien (Caen, Orléans, Tours) bénéficient du dynamisme de l'Île-de-France et de la « Seine aval ». Plus au Sud, Poitiers, Angers et La Rochelle sont aussi concernées. Trois agglomérations se situent à proximité d'une frontière : Bayonne, Perpignan et, surtout, la partie française de l'aire genevoise. Le dynamisme démographique et économique de cette dernière correspond, si l'on tient compte de la partie Suisse, à une dynamique de très grande aire urbaine. Enfin Avignon, Nîmes, Chambéry et Annecy s'inscrivent dans le dynamisme global de leurs régions.

À l'inverse, certaines grandes agglomérations du nord de la France perdent des habitants sur trente ans : Douai-Lens, Valenciennes, Le Havre, Dunkerque pâtissent des restructurations industrielles. C'est aussi le cas de Saint-Étienne.

Dans beaucoup d'agglomérations, la population augmente globalement, mais la ville-centre perd des habitants, souvent au profit de sa banlieue ou même de sa couronne périurbaine : c'est le cas de Clermont-Ferrand, Le Mans, Pau ou Limoges, mais aussi de Béziers, Tarbes, Périgueux ou La Rochelle. Dans certaines agglomérations, la ville-centre souffre des défauts inhérents à la centralité (coût ou inadaptation du

logement, manque d'espace vert, engorgement de la circulation) sans toujours bénéficier des mêmes attraits que les grandes métropoles en terme d'emplois qualifiés, de pôle universitaire ou d'offre culturelle.

Les petites et moyennes aires urbaines, celles qui concentrent moins de 10 000 emplois, ont dans l'ensemble une démographie peu dynamique : elles accueillent 10 % de la population, mais expliquent 6 % de la hausse sur la période. Seule la moitié d'entre elles gagnent des habitants, contre 84 % des grandes aires urbaines. Dans les régions de Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Limousin, Auvergne, moins d'un quart de ces petites et moyennes aires

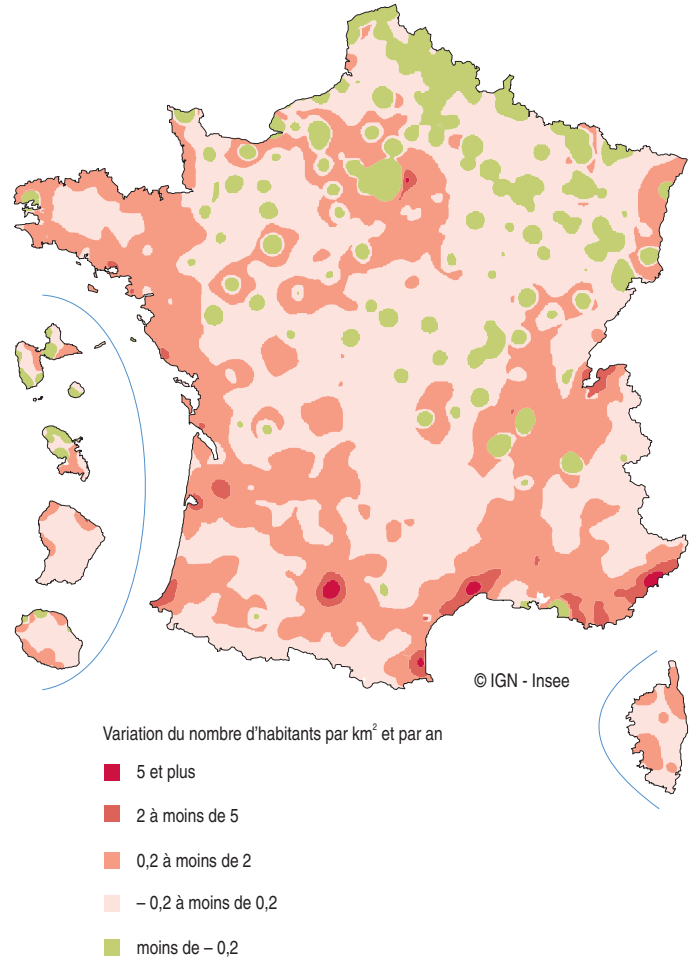
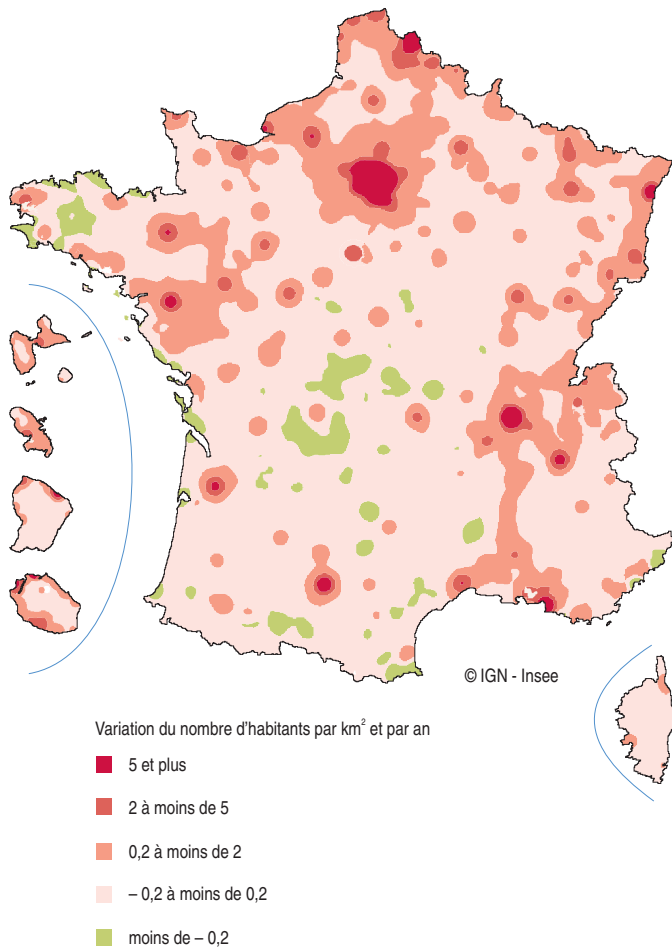
2 Évolution des différents espaces entre 1982 et 2011

	Population en 2011	Part dans la population totale en 2011 (%)	Évolution annuelle moyenne 1982-2011			Évolution annuelle moyenne 2006-2011		
			Nombre d'habitants moyen en plus	Taux de croissance (%)	Part de la croissance totale (%)	Nombre d'habitants moyen en plus	Taux de croissance (%)	Part de la croissance totale (%)
Aire urbaine de Paris	12 292 900	19	65 800	0,58	20	67 300	0,56	19
Les 13 plus grandes aires urbaines de province	13 290 700	20	96 800	0,82	30	89 800	0,69	26
Autres aires urbaines	29 508 300	45	123 300	0,45	38	116 100	0,40	33
Espaces multipolarisés	6 814 900	10	37 600	0,60	12	67 100	1,02	19
Espaces hors d'influence des pôles urbains	3 026 600	5	- 800	-0,03	0	9 200	0,31	3
Ensemble	64 933 400	100	322 700	0,54	100	349 500	0,55	100

Source : Insee, recensements de la population 1982-2011.

3 Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel entre 1982 et 2011

4 Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire entre 1982 et 2011



Source : Insee, recensements de la population.

Source : Insee, recensements de la population.

gagnent de la population. En revanche, c'est le cas de trois aires sur quatre en Bretagne, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Là encore, c'est la couronne périphérique qui bénéficie de la croissance.

Loin des grandes villes, une dynamique dans certaines régions

Les communes rurales, dans leur ensemble, ne perdent pas de population depuis trente ans : « l'exode rural » est achevé depuis les années 1970. Mais elles n'en gagnent que quand elles sont situées à proximité d'une ville, et d'autant plus que cette ville est grande.

Leur croissance est forte autour des grandes agglomérations, et surtout entre ces dernières : le long des axes routiers Paris-Tours, le long de la Garonne, entre Toulouse et Montpellier, sur toute la vallée du Rhône, et le long des littoraux.

En revanche, la plupart des territoires, souvent peu peuplés, qui sont éloignés de toute agglomération, perdent souvent de la population. Même dans des régions en croissance, comme la Bretagne ou le Sud-Ouest, les communes situées à plus de 50 km d'un pôle urbain dynamique ne

gagnent pas de population, voire en perdent. L'évolution est plus négative encore dans les régions en difficulté du nord-est ou du centre du pays.

Outre-mer, les grandes aires urbaines de Saint-Denis, mais surtout de Saint-Paul et Saint-Pierre, à La Réunion, et de Cayenne en Guyane tirent la dynamique de leurs départements. En Guadeloupe, Pointe-à-Pitre-Les Abymes gagne des habitants, ce qui n'est pas le cas de Basse-Terre. En Martinique, Le Robert est en forte croissance, mais l'aire de Fort-de-France perd des habitants. Sur trente ans, La Réunion (département d'outre-mer le plus peuplé) et surtout la Guyane ont des taux de croissance très supérieurs à ceux de la métropole. Ce n'est pas le cas des départements antillais.

Le Nord, l'Est et les très grandes villes sont plus féconds, mais l'Ouest et le Sud attirent les migrants

En trente ans, les trois quarts de la hausse de la population s'expliquent par un solde naturel régulièrement très positif. Ainsi, la carte de la croissance due au solde naturel (figure 3) est proche de la carte de la

croissance globale. La dynamique des naissances est plus favorable dans le nord et l'est du pays, ainsi que dans la vallée du Rhône, plus féconds, et dans les très grandes villes, plus jeunes. À l'inverse, le solde des naissances et des décès pèse négativement sur certains territoires ruraux du Sud-Ouest, mais aussi de la Bretagne.

L'impact des migrations sur la croissance globale est moins fort (figure 4). Il dessine clairement une opposition Nord-Est/Sud-Ouest. Seules quelques grandes villes en profitent directement : Montpellier, Toulouse, Bordeaux, la partie française de l'aire genevoise, Nice. Pour les autres agglomérations, les départs (plutôt de familles ou de retraités) sont aussi importants que les arrivées (notamment de jeunes actifs). Le solde migratoire est même très négatif pour l'aire urbaine parisienne.

L'impact des migrations sur la dispersion des dynamiques démographiques ne doit cependant pas être minoré, car une partie des excédents naturels que l'on constate dans les grandes villes est due aux migrations d'étudiants ou de jeunes actifs qui s'y installent et y fondent une famille. En sens inverse, de nombreuses personnes quittent les très grandes aires urbaines en deuxième

Les inflexions de la période récente : 2006-2011

En 2006-2011, l'influence des grandes villes continue de s'étendre de plus en plus loin de leurs centres (*figure*). Les communes multipolarisées (*définitions*) des aires urbaines expliquent ainsi 19 % de la croissance démographique sur la période (contre 12 % entre 1982 et 2006), alors qu'elles n'abritent que 10 % de la population.

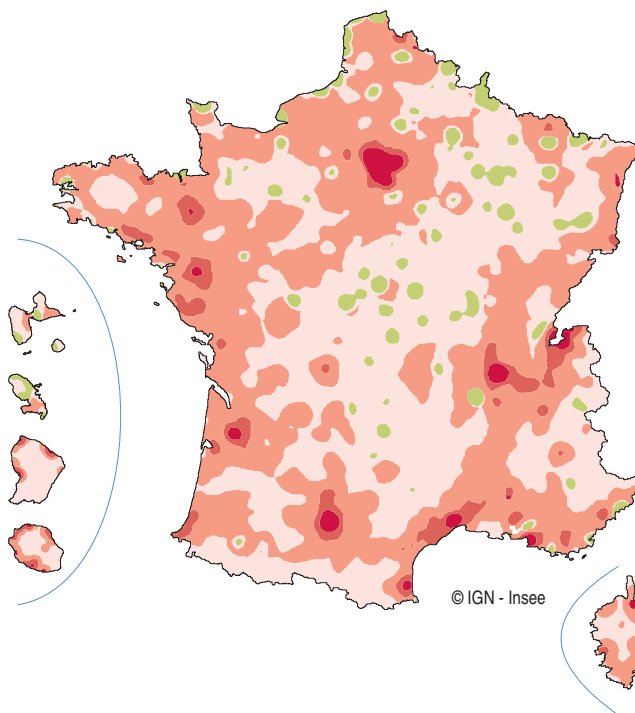
Quelques inflexions sont apparues récemment. La croissance ralentit nettement dans les grandes aires de Lille, Strasbourg et Nice, alors qu'elle accélère dans la partie française de Genève. Elle est également plus dynamique dans les départements du littoral atlantique, du Morbihan aux Landes. De plus en plus de villes moyennes ou de régions rurales qui ne bénéficient pas du dynamisme d'une métropole régionale importante ont une population qui ne progresse plus, voire régresse. C'est le cas notamment dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre ou même du Sud-Ouest.

Le littoral méditerranéen est clairement moins attractif entre 2006 et 2011 qu'au cours des vingt-cinq années précédentes, notamment dans sa partie orientale (Var et Alpes-Maritimes). Aux Antilles, la Martinique perd désormais de la population, et la Guadeloupe ralentit.

Variation annuelle de la densité de la population entre 2006 et 2011

Variation du nombre d'habitants par km² et par an

- 5 et plus
- 2 à moins de 5
- 0,2 à moins de 2
- -0,2 à moins de 0,2
- moins de -0,2



Source : Insee, recensements de la population.

partie de vie active ou au moment de la retraite, pesant ainsi sur le solde migratoire, mais favorisant également à terme l'excédent naturel des naissances sur les décès. ■

Sources

Les résultats sont issus des recensements de la population de 1982, 2006 et 2011.

Définitions

Les **zones géographiques** sont définies à partir des communes qu'elles englobent aujourd'hui ; ainsi les évolutions démographiques portent sur des zones géographiques stables dans le temps.

Agglomération (ou unité urbaine) : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les « grandes aires urbaines » autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois et les « moyennes et petites aires » concentrant de 1 500 à 10 000 emplois.

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un

emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Bibliographie

- Laganier J., Vienne D., « Recensement de la population de 2006 : La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première* n° 1218, janvier 2009.
- Brutel C., Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : 95 % de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.
- Floch J.-M., Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1375, octobre 2011.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP141483
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2014

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

